

(EU) UE/UEO/PESC/PESD: l'Union européenne doit renforcer sa capacité à prévenir les crises

Bruxelles, 22/10/2004 (Agence Europe) - Le débat organisé mercredi par l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale (UEO) dans l'hémicycle du Sénat belge - "D'une défense collective à une défense commune? La sécurité et la défense européennes à l'ère du terrorisme international" - a mis l'accent sur la nécessité pour l'Union européenne de renforcer davantage ses capacités de prévention des crises. Plusieurs orateurs étaient présents pour alimenter ce débat, notamment le Directeur général pour les affaires extérieures et politico-militaires du Conseil de l'Union européenne, Robert Cooper, et le Secrétaire général adjoint de l'OTAN, l'ambassadeur Günter Altenburg.

Retraçant les changements survenus dans le monde entre 1954, date de la création de l'Assemblée de l'UEO, et 2004, Robert Cooper a rappelé les grands principes de la stratégie européenne de sécurité: les nouvelles menaces du 21^{ème} siècle, au premier rang desquelles le terrorisme et la prolifération des armes de destruction massive, la nécessité de répondre à ces menaces de manière "collective" et par toutes les actions possibles (politiques, économiques, sociales et, en dernier ressort, militaires). Dans ce contexte, "la coopération européenne est la plus importante", a-t-il estimé. Le secrétaire général adjoint de l'OTAN a quant à lui exposé les différents partenariats qu'entretient l'Alliance et qui contribuent à assurer la sécurité globale. Parmi ces partenariats, celui avec l'Union européenne "est celui qui offre le plus de potentiel pour façonner l'environnement stratégique". Dans ce contexte, l'ambassadeur a insisté sur l'importance d'une coopération accrue entre l'UE et l'OTAN pour améliorer leurs capacités militaires, "en évitant les doublons", et pour assurer la complémentarité entre la force de réaction rapide de l'Alliance (NRF) et les "groupements tactiques" de l'UE. M. Altenburg est en outre convaincu que les deux organisations coopéreront de manière "plus étroite" dans le domaine de l'armement dès que l'Agence européenne de la défense sera opérationnelle.

Au cours des débats, plusieurs orateurs ont insisté sur la nécessité de mieux prévenir les crises. Trop souvent, "on ne prend conscience de ce qui se passe que lorsque les médias en parlent", s'est exclamée la sociale-démocrate allemande (SPD) Christina Lucyga. Le libéral britannique Mike Hancock s'est dit "gêné par le passage très facile de la prévention aux actions préventives". L'intervention américaine en Irak en constitue un exemple éloquent et a d'ailleurs "donné mauvaise réputation" à ce genre d'actions, a-t-il estimé, en demandant quelle était la stratégie de l'UE pour faire de la prévention en évitant des frappes préventives. "La prévention est à peu près ce qu'il y a de mieux", a concédé M. Cooper en reconnaissant la nécessité d'augmenter les capacités civiles de l'UE. Selon lui, le plus grand succès de l'UE en la matière est la Macédoine où "nous avons réussi à arrêter la guerre avant qu'elle ne commence". Cependant, il est "extrêmement difficile" de faire accepter à un gouvernement une intervention étrangère sur son territoire à l'avance, a-t-il ajouté. A M. Hancock, soucieux d'éviter de possibles frappes préventives de la part de l'UE, M. Cooper a répondu qu'il ne fallait pas craindre le zèle de l'UE en la matière, bien au contraire. "La possibilité d'avoir un accord à 25 (pour mener des frappes préventives) est très limitée, donc nous ne devons pas craindre cela de l'UE". Par contre, c'est plutôt "l'inaction de l'UE dans certains cas" qui, aux yeux de M. Cooper, peut être une source d'inquiétude.

Le libéral britannique Lord Russell Johnston a critiqué, pour sa part, la récente décision de l'UE de lever l'embargo sur les ventes d'armes, imposé à la Libye. "La

Libye commence à mieux se comporter et la première réaction de l'UE est de lui vendre des armes", a-t-il dénoncé en ajoutant: "ce n'est pas la bonne solution". La levée de l'embargo "ne signifie pas qu'il y aura des ventes massives (d'armes) à la Libye", a assuré M. Cooper en rappelant que l'UE dispose d'un code de conduite des exportations d'armes. L'application de ce code de conduite de l'UE, qui est non contraignant, a pourtant été plus d'une fois mise en cause par des organisations non gouvernementales et des députés européens (voir notre publication Nouvelles Atlantiques du 30 septembre, p.2 et du 18 mai, p.4).